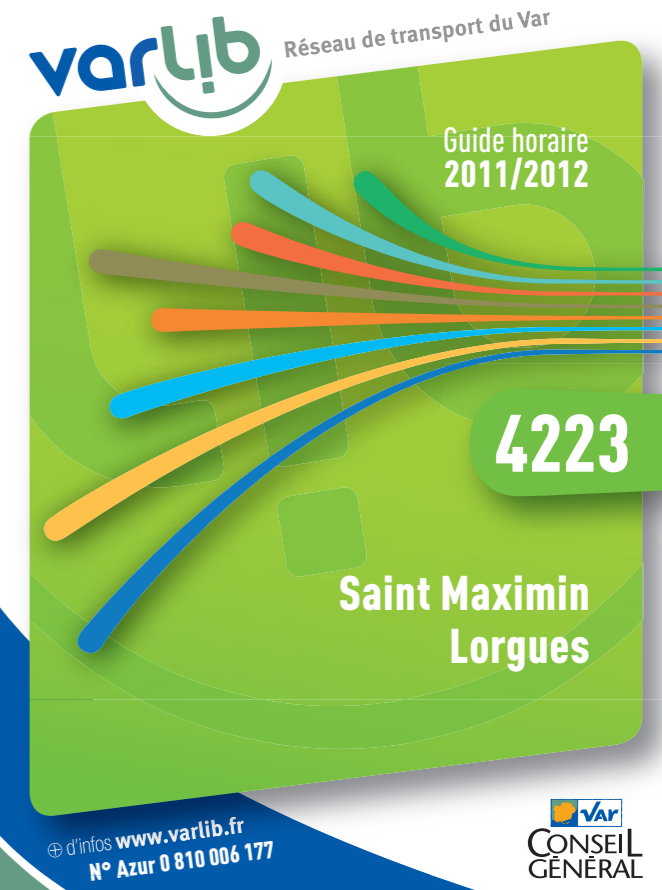


PÉRIODES	S	S	S	S
JOURS DE FONCTIONNEMENT	L	MMeJV	LMMeJV	LMMeJV
RENOIS				
SAINT MAXIMIN - Halte Routière	06:20			
SAINT MAXIMIN - Collège Matisse/RDN7	06:23			
TOURVES - Halte Routière	06:30			
BRIGNOLES - Saint Jean	06:48			
BRIGNOLES - Halte Routière	06:50	06:50		
LE VAL - Coopérative	06:55	06:55		
MONTFORT - La Fontaine	07:05	07:05		
CARCES - Gendarmerie	07:10	07:10		
SILLANS LA CASCADE - Place du 8 Mai 1945			06:50	
SILLANS LA CASCADE - Le Pont			06:51	
COTIGNAC - Place Sigaud			07:00	
ENTRECASTEAUX - La Fontaine			07:15	07:15
SAINT ANTONIN - Mairie			07:25	07:25
LORGUES - Parking Jean Moulin	07:35	07:35	07:35	07:35

NOTA : Cette ligne fonctionne uniquement du lundi au vendredi en période scolaire

**varlib**  
Groupement BLANC - DE NALE - LIGNES DU VAR  
Tél. 04 94 69 08 28



## Informations tarifaires

- Billet à l'unité dans le var et les communes limitrophes** **2,00 €**

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable pour un voyage sur les lignes régulières et doublages scolaires.

- Carte 10 voyages dans le var et les communes limitrophes** **17,50 €**

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable 2 ans sur les lignes régulières et doublages scolaires.

1 voyage par personne, utilisable par plusieurs personnes dans la limite du nombre de voyages disponibles sur le titre.

- Autres destinations possibles**

DESTINATIONS	PRIX DU BILLET 1 VOYAGE	PRIX DES 10 VOYAGES
CANNES, GARDANNE OU GRASSE	3 €	21 €
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	5 €	35 €
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	6 €	42 €
AEROPORT DE NICE (au départ de St Raphaël)	15 €	105 €

- Différents types d'abonnements**

Le prix de la carte ou de son renouvellement est de **5 €**

DESTINATIONS	HEBDOMADAIRE	MENSUEL	ETUDIANT ET JEUNE EN FORMATION
VAR ET COMMUNES LIMITROPHES	16 €	50 €	
CANNES, GARDANNE ET GRASSE	24 €	75 €	1 <sup>ER</sup> TRIMESTRE : 100€ 2 <sup>ÈME</sup> TRIMESTRE : 100€ 3 <sup>ÈME</sup> TRIMESTRE : 100€
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	40 €	100 €	
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	48 €	100 €	

Valable sur les lignes régulières et doublages scolaires pour 7 jours (hebdomadaire) ou un mois (mensuel) à partir de la première validation et pour un nombre illimité de voyages sur une origine et une destination spécifiée (peut inclure un VIA).

Pour l'utilisation du billet à l'unité et de la carte 10 voyages, la correspondance gratuite est autorisée dans un délai de 90 minutes après la montée dans le premier autocar. Non valable pour un trajet retour.

## À Noter

### SIGNES ET ABRÉVIATIONS

L	Lundi non férié	D	Dimanche
M	Mardi non férié	F	Jour férié
Me	Mercredi non férié	S	Période scolaire
J	Jeudi non férié	H	Vacances scolaires
V	Vendredi non férié	E	Période estivale
Sa	Samedi non férié		

### DATES DE RÉFÉRENCE

#### Périodes scolaires (S) :

- du 5 septembre au 21 octobre 2011
- du 3 novembre au 16 décembre 2011
- du 3 janvier au 24 février 2012
- du 12 mars au 20 avril 2012
- du 7 mai au 5 juillet 2012

#### Vacances scolaires (H) :

- du 22 octobre au 2 novembre 2011 (Toussaint)
- du 17 décembre 2011 au 2 janvier 2012 (Noël)
- du 25 février au 11 mars 2012 (Hiver)
- du 21 avril au 6 mai 2012 (Printemps)

#### Période estivale (E) :

- du 6 juillet au 3 septembre 2012

#### Jours fériés (F) :

- Toussaint : Mardi 1er novembre 2011
- Armistice 1918 : Vendredi 11 novembre 2011
- Noël : Dimanche 25 décembre 2011
- Jour de l'an : Dimanche 1er janvier 2012
- Lundi de Pâques : Lundi 9 avril 2012
- Fête du travail : Mardi 1er mai 2012
- Victoire 1945 : Mardi 8 mai 2012
- Ascension : Jeudi 17 mai 2012
- Lundi de Pentecôte : Lundi 28 mai 2012
- Fête Nationale : Samedi 14 juillet 2012
- Assomption : Mercredi 15 août 2012

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 : **"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé"**



Ne pas jeter sur la voie publique

# Points de vente

## Gares Routières

### À Toulon :

Boulevard Tessé - Tél. 04 94 24 60 00  
Ouverture du lundi au samedi de 6 h à 19 h,  
dimanche de 8 h 30 à 19 h

### À Draguignan :

48 parvis des droits de l'homme - Tél. 04 94 68 15 34  
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h  
et le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h

### À Saint-Raphaël :

100 rue Victor Hugo - Tél. 04 94 44 52 70  
Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45

### À Saint-Tropez :

Avenue Charles De Gaulle - Tél. 04 94 56 25 74  
Ouverture du lundi au dimanche 8 h 30 à 19 h  
jusqu'au 30 octobre 2011  
Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 19 h jusqu'au 29 avril 2012

## Transporteurs

**Société BREMOND**  
456, rue Jean Aicard  
83300 DRAGUIGNAN  
04 94 68 05 01

**Société Autocars BLANC**  
22, avenue Dréo  
83170 BRIGNOLES  
04 94 69 08 28

**Société les Lignes du Var  
Etablissement Transvar**  
6922, avenue Maréchal  
De Lattre de Tassigny  
83210 SOLLIES TOUCAS  
04 94 28 93 28

**Société les Lignes du Var  
Etablissement Littoral Cars**  
32, allée des figuiers  
Quartier les Prats  
83110 SANARY  
04 94 25 95 95

**Société les Lignes du Var  
Etablissement Rapides  
Varois**  
751, chemin des Incapis  
ZI St Hermentaire  
83300 DRAGUIGNAN  
04 94 50 21 50

**Société les Lignes du Var  
Etablissement Estérel  
Centre Var**  
2936, route de Fréjus  
Quartier le Bas Pascouren  
83340 FAYENCE  
04 94 76 02 29

**Société SUMA**  
865, route de Nice  
83400 HYERES  
04 94 56 25 74

[www.varlib.fr](http://www.varlib.fr)  
(Rubrique Tarification)

## 4223 - Lorgues . Saint Maximin

PÉRIODES	S	S	S	S	S	S	S	S
JOURS DE FONCTIONNEMENT	Me	Me	Me	LMJV	LMJV	LMJV	LMJ	V
RENOIS								
LORGUES - Parking Jean Moulin	12:10	12:10	12:10	16:10	16:10	17:10	17:10	17:10
SAINT ANTONIN - Mairie		12:20	12:30	16:20	16:30	17:20		
ENTRECASTEAUX - La Fontaine		12:30	12:40	16:30	16:40	17:30		
COTIGNAC - Place Sigaud		12:45		16:45		17:45		
SILLANS LA CASCADE - Le Pont		12:54				17:54		
SILLANS LA CASCADE - Place du 8 Mai 1945		12:55				17:55		
CARCES - Gendarmerie	12:25						17:25	17:25
MONTFORT - La Fontaine	12:30						17:30	17:30
LE VAL - Coopérative	12:40						17:40	17:40
BRIGNOLES - Lycée Raynouard								17:50
BRIGNOLES - Halte Routière	12:50						17:50	
BRIGNOLES - Saint Jean								17:53
TOURVES - Halte Routière								18:00
SAINT MAXIMIN - Collège Matisse/RDN7								18:07
SAINT MAXIMIN - Halte Routière								18:10

NOTA : Cette Ligne fonctionne uniquement du lundi au vendredi en période scolaire

  
Groupement BLANC - DE NALE - LIGNES DU VAR  
Tél. 04 94 69 08 28

## Informations tarifaires

### ● Billet à l'unité dans le var et les communes limitrophes 2,00 €

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable pour un voyage sur les lignes régulières et doublages scolaires.

### ● Carte 10 voyages dans le var et les communes limitrophes 17,50 €

(vente à bord des autocars et gares routières)

Valable 2 ans sur les lignes régulières et doublages scolaires.

1 voyage par personne, utilisable par plusieurs personnes dans la limite du nombre de voyages disponibles sur le titre.

### ● Autres destinations possibles

DESTINATIONS	PRIX DU BILLET 1 VOYAGE	PRIX DES 10 VOYAGES
CANNES, GARDANNE OU GRASSE	3 €	21 €
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	5 €	35 €
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	6 €	42 €
AEROPORT DE NICE (au départ de St Raphaël)	15 €	105 €

### ● Différents types d'abonnements

Le prix de la carte ou de son renouvellement est de 5 €

DESTINATIONS	HEBDOMADAIRE	MENSUEL	ETUDIANT ET JEUNE EN FORMATION
VAR ET COMMUNES LIMITROPHES	16 €	50 €	
CANNES, GARDANNE ET GRASSE	24 €	75 €	
AIX EN PROVENCE (au départ de St Maximin, Rians et Brignoles)	40 €	100 €	1 <sup>ER</sup> TRIMESTRE : 100€ 2 <sup>EME</sup> TRIMESTRE : 100€ 3 <sup>EME</sup> TRIMESTRE : 100€
MARSEILLE (au départ de St Maximin)	48 €	100 €	

Valable sur les lignes régulières et doublages scolaires pour 7 jours (hebdomadaire) ou un mois (mensuel) à partir de la première validation et pour un nombre illimité de voyages sur une origine et une destination spécifiée (peut inclure un VIA).

Pour l'utilisation du billet à l'unité et de la carte 10 voyages, la correspondance gratuite est autorisée dans un délai de 90 minutes après la montée dans le premier autocar.  
Non valable pour un trajet retour.